

Sainte-Thérèse, le 25 novembre 2015

**PAR COURRIEL :**

Objet : Demande d'accès à l'information concernant la propriété située au 8270,  
rang de la Fresnière à Mirabel

---

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 6 novembre dernier et à notre conversation téléphonique de ce jour, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en pièce jointe le document accessible. Il s'agit de :

1. Lettre du 27 septembre 2010, 2 pages

Vous noterez que des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23 et 24 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par

Elena Ciocoiu  
Répondante de la Loi sur  
l'accès aux documents

p.j. (4 pages)

---

Bureau de Montréal  
5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860  
Montréal (Québec) H1T 3X9  
Téléphone : 514 873-3636  
Télécopieur : 514 873-5662

Bureau de Laval  
850, boulevard Vanier  
Laval (Québec) H7C 2M7  
Téléphone : 450 661-2008  
Télécopieur : 450 661-2217

Bureau de Lanaudière  
100, boulevard Industriel  
Repentigny (Québec) J6A 4X6  
Téléphone : 450 654-4355  
Télécopieur : 450 654-6131

Bureau des Laurentides  
300, rue Sicard, bureau 80  
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X5  
Téléphone : 450 433-2220  
Télécopieur : 450 433-1315

Courriel : [elena.ciocoiu@mddep.gouv.qc.ca](mailto:elena.ciocoiu@mddep.gouv.qc.ca)  
Internet : [www.mddep.gouv.qc.ca](http://www.mddep.gouv.qc.ca)

Sainte-Thérèse, le 27 septembre 2010

Ferme Corbeil et Fils senc.  
Gilbert Corbeil et Jacynthe Guindon  
8270, rang Lafresnière  
Mirabel (Québec) J7N 2R9

Objet : Avis de projet à l'égard d'un lieu d'élevage

Travaux d'érection d'un ouvrage de stockage (plate-forme rectangulaire en béton armé avec toiture)

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu, le 27 septembre 2010, votre avis de projet daté du 20 septembre 2010 à l'égard d'un lieu d'élevage de 64 vaches laitières, 15 taures et 36 génisses (4 312 kg de phosphore) situé sur le lot 1 554 843, cadastre du Québec, dans la ville de Mirabel, MRC Mirabel.

Nous avons effectué une vérification administrative des documents légaux composant cet avis de projet soit le formulaire d'avis de projet associé au bilan de phosphore. Nous vous informons que votre dossier est jugé recevable au sens du Règlement sur les exploitations agricoles (REA). Ces informations seront donc portées à votre dossier.

Ces nouvelles règles administratives ne vous dispensent pas de vous conformer aux obligations environnementales de la Loi sur la qualité de l'environnement et aux règlements qui en découlent dont notamment le REA et le Règlement sur le captage des eaux souterraines (RCES), ni d'obtenir toute autre autorisation requise. À cet effet, nous vous rappelons que la vérification du respect de l'ensemble des exigences contenues dans les lois, règlements, directives et guides applicables à votre projet incombe au demandeur et à ses consultants (agronome et ingénieur) tel que spécifié dans le formulaire d'avis de projet. Il est à noter également qu'aucun document légal ne sera délivré par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour votre projet.

Puisque votre projet a été jugé recevable et dans la mesure où ce dernier est conforme, vous pourrez procéder à sa réalisation à compter du 26 octobre 2010.

...2

Bureau des Laurentides

300, rue Sicard, bureau 80  
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X5

Téléphone : (450) 433-2220  
Télécopieur : (450) 433-1315  
Internet: <http://www.mddep.gouv.qc.ca>

Dans les 60 jours suivant la réalisation de votre projet, l'agronome et l'ingénieur ayant signé l'avis de projet devront faire parvenir au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs une attestation de conformité.

Pour tout renseignement additionnel, nous vous invitons à communiquer avec monsieur Éric Massicotte au (450) 433-2220, poste 229.

~~Recevez, Madame, Monsieur,~~ nos salutations les meilleures.

~~E/M~~ ~~Eric Massicotte, agronome~~  
~~Chargé de projets – Secteurs agricole, hydrique et industriel~~

c. c. : **art. 23-24**